TRENTIÈME ANNÉE — N° 275 Le Numéro 5 centimes. MERCREDI 28 NOVEMBRE 1900

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois	4 —	7 —
Six mois	6 50	13 —
Un an	12 —	25 —

O. I. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces La ligne	Réclames La ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Fête de saint Sosthène

Les nouveaux abonnés pour l'année 1901 recevront le journal, dès le 1er décembre, sans augmentation de prix.

Nouvelles du jour

Paris continue, avec un enthousiasme parfaitement correct, à manifester ses sympathies pour M. Krüger.

Les nationalistes sont à la tête des *démonstrations*. Cette place d'honneur qu'ils se sont attribuée a inquiété les autres partis, et comme l'affaire Dreyfus marque la séparation des Français, les dreyfusistes, ne voulant pas rester en arrière, se sont à leur tour mis en branle pour aller complimenter l'héroïque vieillard. La *Ligue des droits de l'Homme*, avec tous ceux qui se sont fait une célébrité dans le fameux procès, MM. *Trarieux, Monod, Clémenceau*, s'est présentée à l'hôtel Scribe. Une délégation de l'Institut s'y est aussi rendue.

L'expression des sentiments de la nation française prend des proportions considérables. La visite de M. Krüger, comme celle du czar, a réalisé l'unanimité de la sympathie.

Le gouvernement lui-même, qui avait *voulu d'abord rester olympien et ignorer* officiellement le passage du président du Transvaal, a dû se départir de cette attitude.

Il circule même à ce sujet d'intéressants bruits de coulisse.

Au Conseil des ministres, qui s'est tenu samedi, vers onze heures, la question de la réception officielle de M. Krüger a été posée et une vive discussion s'est engagée aussitôt.

La plupart des ministres, sauf trois, auraient été opposés à une visite officielle. *Mais M. Loubet a tenu bon. Il a* maintenu énergiquement sa volonté de traiter M. Krüger comme un chef d'Etat, et finalement, le Conseil des ministres l'a laissé faire.

Les amis de M. Loubet ont compris qu'une partie de la popularité du président Krüger pouvait retomber sur l'hôte de l'Elysée. On a voulu non seulement donner satisfaction à l'opinion publique, mais encore se la concilier. La manœuvre n'était pas maladroite.

D'autre part, M. Krüger, ne voulant rien savoir des appréhensions qu'il pouvait causer, a fait annoncer qu'il se présenterait à l'Elysée.

Evidemment, « on n'aurait pas osé ne pas le recevoir ». C'est ce qu'a dit M. Loubet au Conseil des ministres. Si on ne l'avait pas reçu, le flot d'enthousiasme qui a apporté Krüger aurait pu emporter le ministère et M. Loubet lui-même.

***

Les Anglais constatent que, dans la réception de Krüger en France, tout *s'est passé correctement de la part du* monde officiel et de l'ensemble de la population. Cela ne prouve pas encore que les Anglais soient contents.

Il faut se souvenir que leurs journaux avaient d'abord fait croire au public britannique que M. Krüger serait reçu en France par des gens sans aveu et que le gouvernement français se tiendrait scrupuleusement à l'*écart*.

En parlant ainsi, la presse de Londres reflétait assez exactement les desiderata du *Foreign Office* et formulait un avis qui devait servir de point de repère à M. Delcassé. Or, les choses se sont passées d'une tout autre façon, et la nouvelle que M. Loubet a rendu au président Krüger sa visite dans la forme usitée lors de la réception d'un chef d'Etat a causé à Londres un certain sentiment de malaise.

On est absolument persuadé, dans les milieux politiques anglais, que le gouvernement français est entraîné par le mouvement de sympathie qui pousse la nation française à épouser la cause *des Boers*.

***

M. Conger, ministre des Etats-Unis à Pékin, avec ses collègues d'Europe, avait couru, pendant deux mois, le danger d'être exterminé ; il avait vu à l'œuvre la diplomatie chinoise. Il pouvait *espérer que son gouvernement lui accor*dait entière confiance.

Il parlait donc au nom des Etats-Unis dans les négociations de la paix et réclamait une sévère punition des coupables. Mais à Washington, on le désavoue, on dit qu'il exagère le châtiment; on ajoute même qu'il n'a plus sa tête. Finalement, on se dispose à le rappeler.

M. Conger a eu vent de sa disgrâce et il est aussitôt redevenu Américain. Des avis de Pékin annoncent qu'il a refusé d'adhérer à la clause portant que la peine de mort sera appliquée aux Chinois coupables.

***

M. Mac-Kinley, si discret pendant la période électorale et assuré maintenant de sa confirmation comme président des Etats-Unis, n'hésite plus à déployer son drapeau.

Dans un banquet, il a dit que l'élection récente a montré que l'Amérique était partisan du monométallisme, de la politique d'expansion commerciale, de la porte ouverte en Chine, de l'établissement de la paix, sous un gouvernement bienfaisant, aux Philippines, sous la suzeraineté de l'Amérique.

Mais M. Mac-Kinley se tait sur le sort réservé à Cuba. Il est embarrassé et voudrait trouver un moyen de ne pas *tenir les promesses qu'il a faites au* sujet de l'indépendance de l'île.

***

On se dit très irrité à la cour du Sultan de ce que l'Allemagne ait créé un dépôt de charbon dans une île de la mer Rouge. La Porte voudrait substituer à l'entrepôt allemand une station de charbon ouverte à toutes les puissances. L'Allemagne insisterait pour conserver son entrepôt.

Abdul-Hamid a voulu faire plaisir à l'Allemagne. Il lui reste à dissiper le mécontentement des autres nations.

***

La police secrète bulgare vient de découvrir l'existence d'une Société secrète analogue à la fameuse Maffia napolitaine. Des recherches ont lieu actuelle*ment dans toute la principauté*.

Les affidés poursuivaient la mort du prince Ferdinand ; aussi les précautions les plus grandes sont-elles prises pour la sécurité du prince.

***

Des bruits de crise ministérielle commencent de nouveau à courir à Sofia. Le prince Ferdinand est arrivé de Varna pour se rendre compte du conflit qui a éclaté entre plusieurs ministres.

***

Les idées antimilitaristes font du chemin à la Chambre italienne. Les députés socialistes ont réussi, hier, à supprimer les tribunaux militaires. Le ministre de la guerre va probablement démissionner.

On était curieux de voir l'attitude de la Chambre lorsque serait mise en discussion la proposition du groupe socialiste de rogner cent millions au budget de la guerre.

Cette proposition, qui entraînait la suppression de quatre corps d'armée, a été repoussée.

Si elle avait été votée, la Triple Alliance aurait vécu.

M. Rubini, ministre du Trésor, déposera son exposé financier lundi. Immédiatement après, on discutera les interpellations des socialistes et de l'extrême gauche sur le programme du ministère. Le président du Conseil est décidé à débarrasser le terrain parlementaire de *toutes les questions et interpellations* qui sont annoncées.

***

L'Association allemande pour la Terre sainte vient de tenir son assemblée générale à Cologne. Le rapport lu à cette occasion contient des renseignements particulièrement intéressants sur l'action de cette société et les progrès des Allemands en Palestine.

Ce rapport constate d'abord que l'association a travaillé en indépendance complète du protectorat catholique français, et en s'appuyant sur la représentation diplomatique et consulaire de l'empire allemand.

Il signale ensuite d'importantes acquisitions foncières faites par les soins de l'association à Jérusalem et en Galilée, *entre autres celle d'un vaste terrain dans* la Ville sainte, près de la porte de Damas. On doit y édifier un hospice, une école normale allemande et une école pour les enfants. Les fonds rassemblés pour l'édification d'une église catholique allemande à Jérusalem se montent actuellement à 750,000 marcs. A côté de cette église s'élèvera un cloître où l'association appellera des Bénédic*tins allemands*.

LETTRE DE ROME

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Rome, 24 novembre

Strasbourg et Rome. — Un échec de l'Allemagne. — Mgr Zorn de Bulach. — Ajournement des cardinaux. — Nomination d'évêques. — Les Jésuites en France. — Le cardinal Richard. — Chamberlain et les Missions. — Un journal pour les séminaristes.

La *Liberté* de Fribourg a fait pressentir le re et du plan d'établissement à l'Université de Strasbourg d'une Faculté de théologie catholique. Aujourd'hui, le fait est officiel. L'ajournement que nous avions annoncé au printemps signifiait, dans la pensée du Pape, écartement définitif; mais le Saint Siège voulait gagner du temps et ménager l'empereur. Les motifs de cette conduite sont d'ordres divers: c'est, d'abord, le souvenir du vieux-catholicisme, qui, jadis, a fleuri aux Universités de l'Etat, en menaçant l'Eglise d'Allemagne d'une catastrophe redoutable; c'est, ensuite, l'opposition ferme et unanime du clergé d'Alsace; c'est, enfin, la division des catholiques d'Allemagne, ceux-ci appuyant l'idée du baron von Hertling; ceux-là, préoccupés des périls quasi-certains de l'innovation. Sans l'idée politico-nationale, qui s'y introduisait, par l'épineuse question d'Alsace-Lorraine, le Pape n'aurait point hésité, si jamais il a hésité. D'ailleurs, on peut dire que *les représentants de la France à Rome* ont plutôt favorisé que combattu l'idée allemande.

Je vous disais, il y a plusieurs mois, que Rome repousserait ce projet, mais qu'elle accepterait la nomination de Mgr Zorn de Bulach au siège de Metz. Ce diplomate, originaire d'Alsace, et actuellement secrétaire de la nonciature de Madrid. Sera-t-il préconisé au prochain Consistoire ?

***

Il se confirme, comme vous l'avez annoncé, que le Pape ajournera à l'année prochaine, c'est à dire aux fêtes du Pape, les créations cardinalices. Ce délai provient des difficultés survenues en France, en Allemagne, en Autriche et aux Etats-Unis.

Il est même très probable qu'au Consistoire de décembre, Léon XIII ne nommera pas aux cinq sièges vacants en France. La situation est tendue.

***

Les mesures que le gouvernement veut faire voter contre les Congrégations compliquent toutes les questions connexes. On sait aujourd'hui les intentions secrètes et à longue échéance du ministère français. D'après des renseignements authentiques, le cabinet entend faire voter tambour battant la loi sur les associations. Le projet adopté, le gouvernement supprimerait les Jésuites, mesure radicale, qui a été décidée le jour même de l'arrêt de Rennes contre Dreyfus. La guerre faite à ces religieux se complique de grosses rivalités personnelles. On reproche à un Jésuite célèbre d'avoir joué un rôle prépondérant à l'état-major. Quant aux autres Congrégations, le gouvernement essayerait de les sauver par des accords avec Rome, sur des bases concordataires. On n'ignore pas non plus que la nouvelle direction au ministère de la guerre multiplie les incidents et les conflits, pour mettre des libre-penseurs aux hauts commandements et « laïciser » les cadres militaires. On le sait, c'est une très grosse et très mauvaise queue de l'*Affaire* Dreyfus. Celle-ci dominera, pendant longtemps encore, les destinées et l'histoire de la France.

***

Des influences très fortes se sont fait valoir au Vatican et à Paris, pour faire donner au cardinal Richard sa démission d'archevêque. Cet essai d'intrigue n'a point réussi. En prenant congé du vieux et saint prélat, Léon XIII lui a donné l'assurance qu'il ne quitterait pas son poste. Dans les conditions actuelles, la vacance du siège de Paris donnerait lieu à des conflits profonds et prolongés. Ce n'est pas aux jours d'orages que le Pape ouvre de si grosses successions.

***

*On a beaucoup remarqué à Rome les con*férences de Chamberlain avec Mgr Stanley, un prélat anglais, établi aux portes du Vatican, et jadis correspondant ecclésiastique du *Times*. On croit savoir que le chef du *Colonial Office* se préoccupe sérieusement des Missions catholiques en Orient et en Afrique. Mgr Stanley a transmis au cardinal Rampolla les importantes déclarations du célèbre ministre. On ne saurait l'ignorer, en France moins qu'ailleurs, que l'Angleterre vise la fin du protectorat français, la *substitution de missionnaires anglais aux* missionnaires français en Afrique, et la mise au service de la colonisation des œuvres catholiques. Elle courtise la Propagande; elle pousse à la fondation d'instituts religieux en Angleterre. Dans l'Ouganda, une des têtes de pont du futur Empire anglo-africain, sur les désirs de Londres, la Propagande a remplacé les Pères Blancs du cardinal Lavigerie par les missionnaires anglais de Saint-Joseph, fondés par les soins du cardinal Vaughan. Il y a treize ans, elle a réclamé du Pape la création, au nord de l'Afrique, d'un organisme d'évêchés anglais, en vue de faire servir les Missions africaines à la préparation et au raffermissement de la conquête britannique. Enfin, à la mort du cardinal Lavigerie, le Foreign Office avait poussé à l'abolition de la primatie française à Carthage. Si Chamberlain s'intéresse aujourd'hui personnellement aux Missions catholiques, cette sollicitude dénote l'intention de plus en plus ferme de supplanter la France et de ruiner le vieux protectorat. Il y a de bons esprits, très initiés aux questions internationales, qui prévoient qu'après la guerre sud africaine, l'Angleterre se battra avec Ménélik. Or, en Abyssinie, où les Lazaristes français sont si populaires et si influents, les Missions catholiques jouent un rôle considérable. Le Foreign Office n'a-t-il pas l'habitude de préparer ses conquêtes de longue et sûre main ? Ce qui est certain, c'est qu'à l'ambassade de France, on ne cache pas les inquiétudes que font naître les travaux parallèles de l'Angleterre et de la Triple-*Alliance*. *Si le gouvernement de Paris im*pose le conflit au Pape, des ruines irréparables se produiront. Je crois savoir que la diplomatie française a averti le Quai d'Orsay. Que fera-t-on ? On l'apprendra prochainement.

***

Voici une innovation caractérisée. Monseigneur l'évêque de Ruvo et Bitonto, dans les Pouilles, a demandé au Pape l'autorisation de fonder un organe périodique pour les élèves des séminaires. Dans une lettre gracieuse, le cardinal Rampolla a envoyé à Mgr Berardi le placet du Saint-Père, qui prie l'évêque de mettre en tête du journal la devise latine, composée par lui, pour l'œuvre nouvelle :

Gratior ardescit juvenili in pectore virtus.

La publication si originale portera le titre : *Era novella*. Il est emprunté, on le voit, à l'organe fondé en 1848 par Ozanam et Lacordaire. Mettre les jeunes clercs au courant des « questions religieuses, politiques, sociales, économiques » de notre époque; les rendre aptes, par là, à livrer les bons combats, au milieu d'un monde dispersé; mettre, ainsi, un terme à l'inexpérience et à l'infériorité des prêtres, au début de leur carrière si difficile; tel est l'esprit de l'organe, et tel est le résumé du programme. Cette initiative ne mérite-t-elle pas d'être signalée ?

COURTELY.

Krüger à Paris

Le président Krüger, accompagné de son petit-fils Bloff et de plusieurs familiers, est allé lundi matin, en voiture découverte, visiter l'enceinte de l'Exposition. Il s'est arrêté longtemps au pavillon du Transvaal et s'est montré très ému et très touché à la vue des couronnes et des fleurs qui entouraient son buste. Après s'être rendu au Bois de Boulogne et avoir fait l'ascension de la tour Eiffel, le président est rentré à son hôtel, vivement acclamé sur tout le parcours.

Dans l'après-midi, M. Krüger a reçu de nombreuses délégations.

Le Dr Leyds a été reçu lundi matin, par M. Delcassé, au ministère des affaires étrangères.

M. Krüger ne partira pas pour La Haye avant jeudi.

Les événements de Chine

LES CRAINTES DE KOUANG SU

Suivant une dépêche de Pékin au *Morning Post*, en date du 24, Wang-We Chao, ministre à Singan-Fou, a écrit à sir Robert Hart que l'empereur désirait rentrer à Pékin ; mais qu'il y perdrait son prestige, car il y serait comme prisonnier des Anglais; puis il craint une collision entre son escorte et les alliés.

LES TROUPES ALLIÉES

Le maréchal de Waldersee annonce, en date du 24 novembre, que le détachement Muhlefeldt a atteint le 22, après avoir contourné Heng Ling Cheng par des chemins de montagne particulièrement difficiles, la Grande Muraille, sur laquelle le drapeau allemand a été hissé. Les Français ont eu, à trente kilomètres au sud de Pao Ting-Fou, un combat important avec les Boxeurs.

Dépôts de charbon

On télégraphie de Washington au *Herald* que le gouvernement des Etats-Unis a demandé à quatre puissances l'autorisation d'établir des stations de charbon sur leur territoire, mais jusqu'ici sans succès.

Les Etats Unis, qui avaient essayé d'acquérir dans ce but, aux Antilles danoises, des emplacements sur le lac Cheiri, sur le golfe de Dolche ainsi que sur l'une des îles Galapagos, se proposent de renouveler leur demande. Le gouvernement des Etats Unis *est en outre désireux d'établir un dépôt de* charbon à Tchéfou.

A Zanzibar

Les Somalis Ogaden se sont soulevés dans la province de Joubaland, dans l'Afrique orientale britannique; les insurgés sont au nombre d'environ 4000.

M. Jenner, sous-commissaire anglais, avait quitté dernièrement le port de Kismayo pour faire une tournée dans l'intérieur du Somali-Land ; il y a été attaqué. Le colonel commandant de Mombas est parti pour Kismayo avec deux compagnies à l'effectif de 500 hommes au total.

Le croiseur *Magicienne* est parti pour Kismayo. On croit que la situation du sous commissaire est grave et l'on craint qu'il ne puisse revenir à Kismayo sain et sauf. Les Somalis ont capturé du bétail, qu'ils ont saisi comme payement d'amende. On annonce que les Européens de Kismayo sont sains et saufs.

La guerre civile en Colombie

Les révolutionnaires colombiens fortement retranchés à la Culebra, près de Panama, ont été attaqués par les troupes du gouvernement, la semaine dernière. L'engagement très vif durait encore au départ du vapeur qui en a porté la nouvelle à la Jamaïque.

Les forces gouvernementales ont subi de grosses pertes.

Un autre corps de rebelles a attaqué les troupes du gouvernement près de Panama *et occupe une partie de la voie ferrée*.

La panique règne à Panama et à Colon, où les affaires sont entièrement suspendues.

Un mariage

M. Emile Krüger, petit neveu du président de la République sud africaine, vient d'épouser, à Marseille, une Française, Mlle Louise Fraissinet.

La santé du czar

Le czar a bien passé la journée de dimanche. Il a un peu dormi et a eu des sueurs; à 3 heures, dimanche après-midi, la température était de 37,4 avec 76 pulsations; à 9 heures du soir, elle était de 37,5 avec 72 pulsations. Le malade a bien dormi; il a éprouvé des sueurs abondantes et se sentait très bien hier matin lundi; à 9 heures, la température était de 35,6 avec 70 pulsations. Le mal suit en général un cours favorable et l'on constate une amélioration sensible.

Echos de partout

LA MODE

A cette heure, la mode est fixée pour l'hiver: les chroniques spéciales nous ont appris que les manches porteraient à l'avant-bras une sorte de bouffant en étoffe légère; que les jupes seraient un peu moins collantes sur les hanches, mais plus larges du bas et traînantes. Avant peu, toute femme qui a quelque souci de sa dignité, c'est-à-dire de l'opinion, ne sortira plus autrement attifée. Quant à nous, il est certain que nous trouverons cette mode admirable: si pourtant elle eût été toute contraire nous l'aurions trouvée admirable encore. D'abord, nous n'y entendons rien, sauf pour les jupes collantes où nous pouvons avoir quelques petites idées. Au surplus, après avoir vu, à un an de distance, des chapeaux considérables, puis les minces galettes de cet été, des manches énormes débordant à table sur les plastrons des voisins, puis des manches étroites et serrées, nous avons renoncé à nous faire une opinion. Dès lors, nous disons toujours: Très bien, dévotement.

UNE GRÈVE DÉCONCERTANTE

On annonce de Leipzig que, par suite d'un conflit entre la Direction de la *Leipziger Volkszeitung* et les typographes, imprimeurs et clicheurs, l'association syndicale a fait décréter la grève. La feuille continue, toutefois, à paraître avec des ouvriers non syndiqués. C'est là un fait banal, mais le piquant de l'aventure, c'est que le journal est socialiste.

LE COUP DE BAPTISTE

On est à table.

Soudain Baptiste entre tout effaré et, tremblant d'émotion, s'écrie:

— Vite un verre de vin!

Madame, effrayée, s'empresse de remplir un verre que Baptiste avale d'un trait.

— Ah! ce verre de vin me fait du bien, il me remet de mon émotion.

Figurez-vous que je viens de casser votre grand compotier en vieux Sèvres.....

CONFÉDÉRATION

Chemins de fer fédéraux. — La Commission nommée dimanche par l'assemblée de techniciens de Zurich a déjà eu, hier matin, un entretien avec M. von Arx, président du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux. Elle s'est également entretenue lundi après-midi avec M. Zemp, chef du Département fédéral des chemins de fer. On sait que le but des efforts de la Commission est d'obtenir qu'une place soit réservée au sein de la Direction générale des chemins de fer fédéraux à un ingénieur mécanicien.

Election lucernoise. — Les conservateurs du Grand Conseil lucernois ont décidé de porter, comme candidat à la Cour d'appel, M. le Dr Sigrist, avocat à Hochdorf, en remplacement de M. Sigrist, décédé.

Grand Conseil tessinois. — Dans sa séance d'hier, le Grand Conseil tessinois, après avoir liquidé une interpellation relative aux horaires de chemins de fer, passe à la question de la ratification de la convention avec le Département fédéral des postes pour la vente à la Confédération du terrain du Gymnase cantonal pour la construction d'un hôtel des Postes à Lugano. M. Volonterio demande l'ajournement. La Commission parlementaire d'enquête, dit il, n'a pas terminé ses travaux et le Grand Conseil ne peut pas continuer à délibérer avant que la question morale ne soit vidée.

M. Simen, conseiller d'Etat, fait observer que la ratification de la convention doit être faite par le Grand Conseil avant le 30 novembre.

M. Volonterio demande alors que le Grand Conseil suspende sa séance pendant une demi heure, pour permettre de demander au Département fédéral des postes s'il accorde un nouveau délai pour la ratification. Cette proposition est adoptée. La séance est reprise à 4 heures.

Le Conseil d'Etat annonce qu'il n'a pas reçu de réponse du Département fédéral et la discussion sur la convention s'engage. Une proposition de M. Perucchi tendant à la ratification de la convention est combattue par la droite. La séance est levée à 5 h. Continuation de la discussion mardi après-midi.

Presse. — Un nouveau journal, qui s'adresse spécialement aux femmes catholiques, vient de se fonder. Il est intitulé: *Schweizerische Katholische Frauenzeitung*, paraît hebdomadairement, est illustré et ne coûte que 4 fr. 50 d'abonnement par an. La rédactrice en chef est Mme A. Winistœrfer-Ruepp, à Bremgarten.

Il y a en Suisse une quinzaine de journaux à clientèle féminine ayant un total de 77,000 abonnés. Il est permis à la *Schweizerische Katholische Frauenzeitung* de revendiquer une place au soleil à côté de ses confrères.

Errata — Dans la *Revue*:

L'Agence télégraphique suisse reçoit de singuliers renseignements de Lausanne. L'autre jour, elle publiait, à propos du percement de la Faucille, une dépêche où l'on faisait tenir à M. le conseiller d'Etat Duboux un langage absurde, et dimanche, elle annonçait à toute la presse suisse que le Grand Conseil avait rejeté les propositions du Conseil d'Etat relatives au droit de mutation par 73 voix contre 72, alors que c'est précisément le contraire qui est exact.

Dont acte.

Le programme du gouvernement genevois

La cérémonie de la prestation du serment du nouveau Conseil d'Etat genevois a eu lieu hier en la cathédrale Saint-Pierre, conformément au programme traditionnel. Les prévisions émises par notre correspondant sur le ton général des discours qui devaient être prononcés par le président du Grand Conseil et par le président du Conseil d'Etat se sont réalisées presque à la lettre.

Le discours de M. P. Moriaud, président du Grand Conseil, a été rempli presque entièrement par un exposé rétrospectif des affaires genevoises.

M. Favon, au contraire, a regardé vers l'avenir. Voici quelques passages de son discours. Et d'abord, le début:

Dans la journée du 11 novembre, le peuple de Genève a marqué sa volonté de maintenir à la tête du pays un gouvernement progressiste, et nous a chargés de continuer l'œuvre de nos devanciers. Nous conformerons nos actes à la précision de ce mandat, et nous considérons comme notre premier devoir de nous expliquer nettement sur nos intentions.

Dans tous les domaines de notre activité publique, les questions importantes se pressent, et les progrès réalisés, par une loi naturelle et féconde, en appellent d'autres.

La tâche est lourde pour un petit peuple dont les ressources, quoiqu'en perpétuelle croissance, sont forcément limitées, et qui, par des sacrifices renouvelés, doit se maintenir dans le monde intellectuel et moral au rang ou l'ont appelé les circonstances aidées d'un patriotisme actif et vigilant.

L'union nécessaire

Pour réussir, avant tout, soyons unis, non de cette lâche union obtenue par l'abdication des convictions et des fidélités qui font l'homme, mais par un ferme propos de placer avant le service de notre parti celui de la patrie genevoise.

C'est à nous, représentants de la majorité, à donner l'exemple; aussi nous engageons-nous à soumettre toutes les observations de nos collègues de la minorité à l'examen le plus impartial, et à admettre sans hésitation celles qui nous paraîtront fondées.

La question confessionnelle

Partout, et spécialement à Genève, la question confessionnelle est la plus dangereuse pour la paix publique. Rien de terrible comme ces chocs de croyances qui affolent les consciences. Espérons que nous ne les reverrons plus. Sans sacrifier une parcelle des droits souverains de l'Etat, base de nos institutions et garantie de notre indépendance, nous nous efforcerons de rendre l'action de la loi aussi respectueuse que possible des scrupules de nos concitoyens catholiques-romains. Nous constatons chez eux un désir de rapprochement dans une pensée nationale, et nous nous appliquerons à leur faciliter l'abandon définitif des anciennes intransigeances par l'application loyale et méthodique du principe suivant, admis par chacun:

L'Etat ne doit maintenir et subventionner une Eglise nationale que dans les communes où elle répond à des besoins réels, manifestés par des faits.

L'enseignement

M. Favon développe largement et avec détails le programme du développement de de l'Instruction publique genevoise. Partant de l'accession des femmes aux moyens d'instruction, il s'exprime ainsi:

Un souffle de justice nous emporte loin de l'ancien exclusivisme masculin; il faut assurer à la femme une préparation suffisante aux nouvelles carrières qui lui sont ouvertes. Là, comme ailleurs, nous ne devons laisser subsister que les inégalités naturelles qui échappent à notre action.

Après avoir tracé le plan de parachèvement de l'enseignement professionnel, M. Favon montre quel doit être, selon lui, le rôle de l'Université:

L'Université se présente au sommet de notre pyramide scolaire. Elle est non seulement notre gloire la plus pure, mais le régulateur de notre vie intellectuelle et la directrice de notre essor économique. C'est grâce à elle que notre enseignement secondaire s'enrichit de tant d'hommes distingués, possédant la haute conscience et la sûre méthode; saluons, d'autre part, la tendance toujours plus nettement accusée de nos Facultés, sans abandonner la poursuite désintéressée des grandes vérités et le culte de la science pure, à s'orienter du côté de l'utilité, afin de faire servir au bien de la communauté les résultats de leurs recherches et de leurs découvertes. La physique, la chimie se font toujours plus soucieuses des applications pratiques, notre industrie trouve et trouvera toujours plus dans ces disciplines des auxiliaires précieux, la porte des laboratoires s'ouvre sur l'atelier et sur l'usine, et nombre de jeunes gens en sortent armés pour le combat dans les sphères supérieures de l'activité humaine.

Après avoir passé en revue les améliorations à apporter à l'enseignement universitaire, M. Favon conclut:

Tout cela coûtera de l'argent, mais en matière d'instruction publique, lésiner, c'est mal calculer. La vraie fortune d'un pays n'est pas dans les coffres et les portefeuilles, elle est dans la force productive des citoyens.

La question nationale

On la dit avec raison, Messieurs, le bien est souvent difficile à faire; et c'est vrai non seulement des méthodes et du discernement, mais des milieux, parfois fort compliqués. Notre situation de pays-frontière aggrave certainement notre tâche, et c'est presque une angoisse de sentir qu'il faut maintenir dans leur intégrité les traditions, les mœurs de notre petite, mais glorieuse patrie, en face de ce phénomène constant de la diminution de la population indigène et de l'augmentation de la population étrangère.

Cela doit nous engager à user de tous les moyens loyaux de faciliter l'accès de la nationalité genevoise aux étrangers établis à poste fixe sur notre territoire, et même à poser dans ce domaine certaines conditions; mais nous devons nous garder de tout ce qui ressemblerait à une mesure d'humeur ou de méfiance vis-à-vis de nos hôtes. Souvenons-nous que, par leur travail, ils contribuent pour une forte part à notre prospérité, et que vivant en frères dans la bonne fortune, nous leur devons la fraternité dans la mauvaise.

Questions ferrugineuses

L'orateur examine ensuite la question de l'assistance, celle de la réforme judiciaire, et arrive à celle des chemins de fer.

Deux graves problèmes se dressent devant nous, le raccordement de nos gares de Cornavin et des Vollandes, et le percement du Jura. Pensons-y beaucoup, n'en parlons qu'à bon escient. C'est dans un accord toujours plus intime avec la Confédération pour le développement du réseau fédéral que nous trouverons l'appui nécessaire à notre raccordement et, par une étude calme, persévérante, objective, entreprise avec nos hôtes et nos voisins français sur le pied d'une confiance et d'une loyauté réciproques, que nous arriverons à être fixés sur la valeur du tracé jurassien propre à nous garantir notre part légitime des avantages économiques du percement du Simplon. Mais, n'oublions jamais que, s'il nous est permis de chercher en toute bonne foi avec nos voisins des solutions conformes aux intérêts des deux pays, rien ne saurait nous excuser de nous arrêter à une combinaison destinée à desservir les intérêts supérieurs de la Confédération suisse.

La nationalisation des forces motrices

Il importe de mettre en valeur la totalité de nos forces motrices, ne fût-ce que pour avoir les moyens de répandre dans toutes nos campagnes l'eau et la lumière. Il faut marcher à ce but souhaitable, d'autant plus qu'à cette occasion, comme cela a été déclaré, l'Etat devra reprendre dans l'administration d'un patrimoine de première importance appartenant à tout le canton la part de direction qui lui incombe. Nous espérons réaliser ce vœu avant l'expiration de notre mandat.

Réforme financière

Pour tout cela, il faut de l'argent; nos prédécesseurs, avec l'aide du Grand Conseil, ont déjà apporté au budget une partie des ressources nécessitées par la disparition d'anciennes recettes et les besoins nouveaux.

Le Conseil d'Etat aura à compléter l'œuvre commencée de la revision de la loi d'impôt; il devra, dans un bref délai, se prononcer sur le projet de taxe qui vient de sortir des délibérations du Conseil municipal de la ville de Genève, et qui a pour but de procurer à la première commune du canton d'importantes ressources. D'autre part, préoccupés d'équilibrer le budget, nous chercherons des recettes nouvelles dans le remaniement modéré des droits de succession; une mieux-value relativement considérable pourra être obtenue en prenant pour base les taux actuels, mais en admettant une légère progression pour les fortunes dépassant un chiffre déterminé. Augmenter le rendement des droits de succession tout en restant dans les limites d'une taxation modérée, tel est le but que se propose le Conseil d'Etat.

Nous pensons aussi que le gouvernement devra être attentif à toutes les occasions d'acquérir des terrains suburbains destinés à recevoir prochainement des contructions, afin de préparer à l'Etat des rentrées annuelles propres à remplacer en partie celles des terrains des fortifications, dont nos budgets vivent depuis tant d'années; le bénéfice de tous doit appartenir à tous, et non à quelques-uns.

Il y a dans le programme de gouvernement tracé par M. Favon un souffle de sagesse et de large équité qui lui vaudra l'approbation de tous ceux qui s'intéressent aux affaires genevoises. Les catholiques prendront bonne note des promesses de réparations qui leur sont faites. Le passage relatif aux naturalisations fait aussi espérer que l'on ne reverra plus le Grand Conseil genevois céder, dans ce domaine, à des préoccupations fâcheuses pour son renom de libéralisme. Ainsi, sur le terrain religieux et sur le terrain civique, les catholiques genevois sont en droit d'attendre désormais le traitement équitable qu'ils ont toujours revendiqué: celui que leur garantit le principe constitutionnel de l'égalité des citoyens devant la loi.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Exécution capitale. — On a pendu mercredi, à Szatmar, en Hongrie, un officier des hussards en disponibilité qui appartenait à une famille de propriétaires. Ce misérable, voulant recueillir seul l'héritage paternel, avait fait tuer par un homme à gages son frère, un collégien âgé de 17 ans. L'assassin, un berger, avait abattu d'un coup de feu la victime. Les deux criminels furent condamnés à mort; mais la peine du berger fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Mort d'une actrice en scène. — Les spectateurs d'un théâtre de Berlin viennent d'être péniblement impressionnés.

Au moment d'entrer en scène, l'actrice principale s'est subitement sentie indisposée et est morte en scène, peu après, avant qu'on ait pu lui prodiguer aucun soin.

Ecrasé. — Un des ormeaux séculaires qui se trouvent aux alentours de la préfecture maritime de Toulon s'est soudainement déraciné et s'est abattu, écrasant dans sa chute un vieillard de quatre-vingt-trois ans, atteint de cécité.

L'ormeau mesurait 30 mètres de haut sur 2 mètres de circonférence à la base.

Assassinat. — Un ancien préfet de district a été tué à Krusevatz (Serbie) alors qu'il revenait chez lui. On ne connaît pas l'assassin. On attribue ce meurtre à un acte de vengeance, la victime ayant plusieurs fois présidé des tribunaux.

Folie. — A Madrid, un prêtre, aumônier militaire, atteint d'aliénation mentale, a tiré un coup de revolver sur un autre aumônier militaire.

Sinistres à Terre-Neuve. — La campagne de pêche de 1900 a été terrible pour les malheureux pêcheurs de Bretagne.

Depuis longtemps, les journaux français, induits en erreur par le gouvernement anglais de Terre-Neuve, parlaient bien de quelques pertes subies dans l'épouvantable cyclone de septembre; mais les renseignements exacts faisaient défaut. Or, en différents naufrages, 250 marins ont péri.

Maintenant la campagne de 1900 est terminée. Les survivants rentrent en Bretagne dans leurs foyers. Mais que de chaumières désertes et de familles en deuil!

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

Session d'automne 1900

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE

Présidence de M. Gottofrey, président.

Suite de la discussion sur le projet d'augmentation du traitement des instituteurs et institutrices

M. *Python* voudrait bien pouvoir mettre toute l'augmentation à la charge de l'Etat. On ne demanderait pas mieux si l'état des finances le permettait. Le système proposé amènerait les plus grandes complications. Pourquoi vouloir augmenter l'impôt cantonal, quand la grande majorité des communes ne prélève aucun impôt, et que beaucoup font de larges répartitions à leurs communiers? La classification des communes sera revue dans l'ensemble après le recensement, et nous tâcherons d'arriver aux résultats les plus justes possible.

M. *Bielley* voudrait ajouter au projet une échelle d'augmentations progressives d'après les années de services.

M. *Reynold* rappelle qu'en principe, les parents doivent payer l'instruction des enfants; la commune les représente. Il ne faut pas attendre quatre ans pour améliorer la position des instituteurs.

---

1 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

PAR-DEVANT MAITRE...

PAR

CHAMPOL

I

Sombre, étriquée, vieillotte, mais l'air encore solide, sans autre élégance qu'une propreté pointilleuse et un ordre inflexible, la petite maison portant le numéro 7 de la rue de la Grille, à Autun, semblait le seul cadre approprié à la personne paisible, froide et correcte, toujours vêtue de noir, de Mlle Anna du Saulnier.

Ces murs austères avaient-ils vu naître la vieille fille et influé sur son humeur?

S'était-elle, au contraire, fait construire cette demeure appropriée à ses goûts?

Nullement.

Un hasard les avait réunies, il y avait de cela plus de vingt-cinq ans, et depuis, se convenant, elles ne s'étaient plus quittées, passant l'une dans l'autre toute une vie tranquille, morne et rigide.

Bâtie avec de vieux matériaux, la maison n'avait jamais paru neuve.

Assaillie dès ses premières années par les soucis et les chagrins, Mlle du Saulnier n'avait jamais été jeune. Lorsque, seule au monde et ayant dépassé la trentaine, elle vint se fixer rue de la Grille, les joies fugitives et les grandes douleurs de la vie étaient déjà pour elle dans le passé, et l'avenir, où elle n'avait plus rien à craindre ni à espérer, ne lui laissait entrevoir à perte de vue qu'un ciel gris sans orages et sans rayons de soleil.

Elle s'était faite à cette existence. Les habitudes avaient remplacé les affections, les manies tenaient lieu de devoirs; l'importance microscopique qu'elle se donnait en prenant part aux bonnes œuvres de la ville, les menus services rendus par-ci, par-là, les petites discussions avec sa servante Lazarette, suffisaient aux exigences restreintes de son ambition, de son cœur et de son caractère.

Sa santé était excellente et son très mince revenu dépassait encore ses besoins.

Lorsque, assise près de sa fenêtre devant le métier à tapisserie toujours tendu, elle avait les pieds chauds, un bonjour et qu'elle ne s'était pas trompée d'un point, elle réunissait toute la somme de jouissance qu'elle pouvait obtenir ici-bas.

Par une singulière ironie, le sort, qui agit souvent à tort et à travers, avait jeté tout à coup dans cette existence invariable et figée une chance perdue, un bonheur inutile: l'héritage d'un jeune cousin de vingt-cinq ans, tué par une chute de cheval et qui n'avait guère pensé à enrichir de son million cette vieille cousine inconnue.

Bien accueillie dans la petite maison de la rue de la Grille, comme l'est partout l'argent là même où l'on paraît en avoir le moins besoin, cette fortune inespérée n'avait cependant rien changé aux habitudes de Mlle du Saulnier.

Elle avait vu de trop près la vie pendant ses années de misères pour croire aux affections qui surgissaient à présent, pour prendre plaisir à un luxe quelconque et manier avec aisance l'argent si soigneusement ménagé toute sa vie.

Seulement, elle acheta la petite maison de la rue de la Grille qu'elle avait louée jusqu'ici, s'abonna à un journal, ajouta cent francs par an à sa cotisation pour l'œuvre des Jeunes Economes, ce qui lui permit, au lieu de rester membre ordinaire, de devenir membre fondateur, et distribua à ses pauvres quelques bons de pain ou quelques vêtements tricotés de plus.

La fortune lui rapporta, en outre, le plaisir d'aligner sur un gros livre de comptes des chiffres éloquents, de savoir que, chaque année, ses revenus accumulés et ses placements adroits la faisaient plus riche, et de se sentir, dans toute la ville, l'objet d'une curiosité respectueuse et jalouse.

Elle ne chercha rien en dehors de ce cercle étroit où elle s'était renfermée, par nécessité d'abord, par goût ensuite. Dans son cœur desséché, il ne restait plus qu'un point sensible et douloureux: le souvenir, que sa pensée fuyait, et que rien d'extérieur ne venait réveiller.

L'humeur de Lazarette seule se modifia.

Plus jeune que sa maîtresse, la servante pouvait rêver une rente dans un testament, aussi se gardait-elle de rendre son tablier chaque semaine comme elle avait eu l'habitude de le faire pendant un quart de siècle. Elle avait même appris à parler à la troisième personne et ne grommelait plus tout haut quand une visiteuse un peu crottée marquait de pas humides le carrelage rouge, soigneusement ciré, du petit vestibule.

Une visiteuse, car les visiteurs étaient rares.

A l'exception de M. le curé de Saint-Symphorien et son de vicaire, les messieurs d'Autun ne franchissaient guère le seuil monacal de Mlle du Saulnier.

Elle avait, en revanche, nombre de vieilles amies qui, n'ayant rien à faire, étaient d'autant plus embesognées, et, n'ayant rien à dire, se livraient à d'interminables conférences.

Ce fut donc presque un événement lorsqu'un soir de novembre où il neigeait, juste à l'heure du dîner, la maison silencieuse tressaillit sous un bruyant coup de sonnette que ne se seraient jamais permis les paisibles habituées.

« Allez donc voir qui est à la porte », dit Mlle du Saulnier, quittant son journal (lorsqu'on apportait la lampe, c'était l'heure du journal) et appelant Lazarette: « Voilà cinq minutes qu'on a sonné et il fait un temps à ne pas laisser un chien dehors! »

Lazarette maugréa sourdement.

« Avec cela que c'est commode de planter là sa cuisine au moment de servir! Jolie heure pour des visites! Il neige! Arriver tout crotté sur mon carreau! Juste le samedi, quand j'ai ciré! Je parie que c'est M. le curé qui vient pour quelques pauvres! »

Un nouveau coup de sonnette acheva de l'exaspérer; elle traversa brusquement le vestibule, tira avec un bruit et une lenteur calculés la barre de fer et les verrous et montra le visage le plus rébarbatif au visiteur ruisselant et flocconneux qui entra en se secouant, armé d'un parapluie qui dégouttait et exhalant une forte odeur de chien mouillé.

« Mademoiselle du Saulnier? » demanda-t-il.

Lazarette hésita.

Elle se trouvait en présence d'un inconnu, et l'heure insolite de son arrivée inattendue achevait d'exciter sa défiance et de lui donner grande envie de le mettre à la porte.

« Si j'avais seulement pensé à regarder par le judas, je n'aurais pas ouvert! » se dit-elle.

Le visiteur, devinant peut-être sa méfiance, avait ôté son pardessus mouillé, et, son chapeau à la main, présentait à Lazarette la mine rassurante d'un monsieur entre deux âges dont le costume sévère et les favoris graves attestaient une complète respectabilité. Il acheva de dissiper les soupçons en remettant sa carte ainsi libellée:

M. GOBEL,

NOTAIRE.

Lazarette, un peu radoucie, permit à cet officier ministériel de stationner dans l'antichambre, et alla remettre sa carte à Mlle du Saulnier.

« Monsieur Gobel, notaire! Je ne connais pas! » dit celle-ci étonnée. Elle se rapprocha de la lampe, et une rougeur subite aux joues, s'écria vivement:

« Notaire... à Montbard! Faites entrer!

— Et le dîner?

— Le dîner attendra, voilà tout! »

II

M. Gobel s'acquitta scrupuleusement des politesses que doit à une personne riche un notaire qui se respecte.

Quant à Mlle du Saulnier, bien qu'une entrevue avec un notaire n'ait en général rien de particulièrement intéressant, elle éprouvait la sensation presque oubliée d'un cœur qui bat et d'une curiosité émue.

« Veuillez excuser, mademoiselle, le retard involontaire qui m'amène à une heure si peu convenable. Je ne savais pas votre adresse, dont j'ai dû m'informer; je ne connais pas la ville, le temps est affreux, je me suis trompé plusieurs fois de chemin et il m'a fallu venir ce soir, car je reprends le train de neuf heures pour Montbard, et, du reste, ma mission auprès de vous est un peu pressée.

— Une mission?...

— Voici la chose dans toute sa simplicité. Aussi bien n'avons-nous pas de temps à perdre... Il s'agit de la terre du Saulnier, que vous pourriez acquérir dans des conditions particulièrement avantageuses. »

Mlle du Saulnier fit un mouvement pour se dresser, toute droite, comme mue par un ressort, mais le ressort était rouillé et elle retomba dans son fauteuil, étouffant l'exclamation qu'elle avait failli laisser échapper.

(A suivre.)

MM. *Francey* et *Python* répondent à M Biolley que les primes d'âge réalisent déjà sa proposition.

L'article 1er est voté dans la rédaction proposée par la Commission, soit 300 francs d'augmentation pour les instituteurs, et 100 fr pour les institutrices.

M. *Buman* aurait voulu que les deux sexes reçoivent la même augmentation; il fait l'éloge des institutrices, qui en général s'acquittent de leurs fonctions avec beaucoup plus d'*assiduité* que *les régents*.

M. *Margueron* propose de fixer à 200 fr. l'augmentation des traitements des instituteurs.

Cette proposition ne rallie que 8 voix.

Celle de M Buman est appuyée par 12 voix.

L'article 1er est donc adopté dans la teneur proposée par la Commission.

A l'article 2, MM. *Buman, Lutz* et *Diesbach* demandent que l'augmentation soit maintenue à 70 fr. pour les maîtresses d'ouvrage. M. *Diesbach* consentirait à une réduction à 60 fr.

Le Grand Conseil vote l'augmentation de 40 fr. proposée par la Commission, par 28 voix contre 18.

La discussion est suspendue après l'adoption de cet article.

— Lecture est donnée d'un message proposant l'*agrandissement des bâtiments de Pérolles*, devenu nécessaire par suite du développement pris par l'Ecole des Métiers. Le devis des travaux à exécuter s'élève à 85.000 francs. La Station laitière pourra, grâce à cette construction, rentrer en possession des locaux qu'elle avait dû céder à l'Ecole des Métiers.

On lit ensuite un message relatif à la création d'un *Asile cantonal pour les vieillards*. Une Société s'est constituée pour construire un établissement qui coûterait 300,000 fr. L'Etat aidera la Société à réaliser son but, en favorisant l'hospice comme s'il était cantonal. Le Conseil d'Etat demande des pleins pouvoirs pour signer la convention négociée avec la Société. Cette question est renvoyée à l'étude d'une Commission de 7 membres, à nommer par le bureau.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE

Présidence de M. Gottofrey, président.

Le Grand Conseil continue la discussion du projet d'*augmentation du traitement des instituteurs et des institutrices*.

M. *Progin* demande que la moitié de l'augmentation votée par le Grand Conseil, dans la séance d'hier, soit mise à la charge de l'Etat. L'augmentation sera de 104,000 fr., et d'après le projet, la part de l'Etat ne serait que de 15,000 fr. L'Etat nommant les instituteurs doit contribuer dans une proportion plus grande aux traitements. La répartition actuelle des communes en trois classes n'est pas basée entièrement sur leur fortune. Ne soyons pas inquiets pour l'Etat; il saura se procurer les ressources nécessaires en économisant sur d'autres branches.

M. *Python* confirme ce qu'il a dit hier. La proposition de M. Progin augmenterait de plus de 50,000 fr. annuellement les charges de l'Etat; la levée d'un impôt deviendrait nécessaire. Il n'y a pas que les traitements des instituteurs à augmenter, mais aussi des professeurs du Collège, des Ecoles secondaires. Ces dernières augmentations ne peuvent être faites que par l'Etat. La fortune des communes est de 36 millions. Il n'est pas possible que l'Etat lève des impôts pour donner des subsides à des communes qui font des distributions à leurs ressortissants.

Nous avons déjà tenu compte des communes en consentant à réduire à 100 fr. l'augmentation pour les institutrices. Nous ne tenons pas au droit de nomination qui ne nous donne que des ennuis; mais ce droit doit être maintenu pour les progrès de l'enseignement. Il est facile de dire : Vous économiserez sur d'autres branches : mais on n'a encore fait aucune proposition pratique de *réduction de dépenses*.

La proposition de M. Progin est repoussée par 34 voix contre 11.

M. *Biolley* propose de supprimer les primes d'âge, en les remplaçant par une augmentation, à partir de la cinquième année, de 50 fr. par an pendant 10 ans pour les instituteurs, et de 20 fr. pour les institutrices.

M. *Bielmann* modifie la proposition de M. Biolley, en ce sens que l Etat ne supporterait que la moitié de la charge résultant de cette échelle d'augmentations.

M. *Francey* rappelle qu'à partir de la cinquième année, l'Etat paye des primes d'âge qui vont de 50 à 150 fr. pour les instituteurs et de 40 à 120 fr. pour les institutrices. Prenons garde que le nombre des école a presque doublé depuis 1884, et que partout les fonds d'école sont devenus insuffisants.

M. *Python* expose tout le système de la loi pour l'allocation des primes d'âge. Ces primes ne sont pas données d'après la seule base du temps d'enseignement; mais on tient compte du travail du maître et des notes de l'examen de renouvellement. M. Python combat la proposition de M. Biolley pour des raisons budgétaires. Arrêtons-nous pour le moment; plus tard, on fera encore un pas en avant.

La proposition de M. Biolley est rejetée en votation éventuelle. En votation définitive, la proposition de M Bielmann est repoussée par 33 voix contre 10.

M. *Francey*, en son nom personnel, propose de fixer au 1er janvier 1902 l'entrée en vigueur de la loi. M. *Reichlen* veut faire bénéficier de l'augmentation les instituteurs au 1er janvier prochain, mais en permettant aux communes de payer cette augmentation non par trimestre, mais dans le courant de l'année 1901. M *Chassot* appuie la proposition de M. Reichlen. On ne comprendrait pas que les instituteurs fussent renvoyés à la patience encore une année. M. *Bourgknecht* insiste pour l'entrée en vigueur au 1er janvier prochain; mais *contrairement* à la *proposition* de M. Reichlen, il préfère que les nouveaux traitements soient payés par trimestre. Les communes ne seront pas beaucoup gênées d'avoir à payer 75 fr. au 1er avril. M. *G. Montenach* demande que ce que l'on vient de faire soit immédiatement réalisable. M. *Reichlen* annonce qu'aux seconds débats il proposera de porter de 150 à 200 l'augmentation en faveur des institutrices.

Prennent encore la parole : MM *Python, Bielmann*. La Commission acceptant la date du 1er janvier 1901, pour l'entrée en vigueur de la loi, cette date est admise sans *opposition*.

Dans les considérants, la Commission propose de reviser la loi de 1892, pour mettre les instituteurs urbains au bénéfice de l'augmentation des traitements. Adopté.

— Le Grand Conseil aborde ensuite le projet d'*augmentation de la solde de gendarmerie*.

M. *Morard*, rapporteur, remarque l'unanimité, dans tous les milieux et dans tous les partis, pour demander cette augmentation. La fonction de la gendarmerie est très honorable et très délicate; elle exige des connaissances assez variées. La solde des gendarmes *a été élevée en 1872; elle est* complétée par le casuel, consistant dans le logement et le chauffage, l'habillement, etc.; il s'élève en moyenne à 197 fr. En tout, le gendarme reçoit actuellement un millier de francs, ce qui est insuffisant.

M. Morard fait l'éloge de la conduite des gendarmes et de leur activité. Les rapports journaliers qu'il a avec eux lui ont permis de constater leur bonne conduite, leur instruction, et les services qu'ils rendent au pays.

L'augmentation est de 30 centimes par jour pour les gendarmes, et de 80 centimes pour les gradés. *La Caisse de l'Etat est en* mesure de supporter cette augmentation.

M. *Bielmann* demande si on l'autorise à interpeller le gouvernement sur certains incidents qui se sont produits au sein du corps de la gendarmerie. M. *Aeby* accepte l'interpellation. En 1890 et 1891, quelques améliorations de la solde furent introduites, puis étendues en 1892 à tout le corps de la gendarmerie. Le nombre des gendarmes pourra être réduit; l'effectif ne sera plus que de 125 hommes, et ainsi les charges de l'Etat ne seront augmentées que de 8000 fr.

Dans son interpellation, M. *Bielmann* ne peut pas se déclarer satisfait de la réponse faite au sujet du mariage des gendarmes. La Constitution fédérale de 1874 a implicitement abrogé les dispositions de la loi de 1852. On ne doit pas pouvoir renvoyer du corps les gendarmes qui se marient avant d'avoir servi 4 ans. Un ancien gendarme a été menacé par la préfecture du Lac pour avoir déclaré que les plaintes sur les refus d'autoriser les mariages des gendarmes étaient fondées.

M. Bielmann rappelle ensuite le suicide du gendarme Roprez, lequel a été enfermé cinq jours sans avoir été entendu et sans connaître les motifs de l'arrestation. Comment se fait-il que l'on n'ait tenu aucun compte du mécontentement général de la gendarmerie contre les agissements du commandant de la gendarmerie? Comment le gouvernement fait-il de ne pas même répondre aux réclamations qui lui sont faites par des gendarmes?

M *Aeby*, commissaire du gouvernement, répond que, pour ce qui concerne le mariage des gendarmes pendant la durée du premier engagement, il s'en réfère aux explications données dans la discussion du compte-rendu. On a dit que les renvois pour motif de mariage étaient nombreux; il y en a eu trois en tout. L'ex gendarme qui se plaint le plus a violé d'autres prescriptions de la loi. Les renseignements fournis à certains journaux sont inexacts. Trois cas d'exclusion que l'on a cités ont été amenés par d'autres motifs.

Quant au cas Roprez, il est fâcheux que la presse s'en soit occupé. L'enquête faite immédiatement a prouvé qu'il n'y avait pas eu de faute commise par les supérieurs. Roprez ne pouvait pas ignorer que la salle de police n'est que pour les fautes légères. *Il n'a donc pas pu prendre peur. Il avait des* prédispositions au suicide, constatées par l'enquête. *Le commandant de la gendarmerie* a l'écorce un peu rude, mais il remplit consciencieusement tous les devoirs de sa situation. Il a une nombreuse famille qui fournit des officiers à nos bataillons, et qui fait honneur au canton.

M. *Bielmann* n'admet pas la réponse du Conseil d'Etat. On ne justifie pas la punition du gendarme Michel. Puisque l'on a fait une enquête il faut la faire connaître au Grand Conseil. On a prétendu que se suicide a été la suite de l'ivresse; mais cela n'est pas exact.

M. *Aeby* répond pour le cas de Michel, que l'on n'a pu prendre en considération une réclamation qui n'avait pas suivi la voie hiérarchique. On a cependant examiné officieusement cette réclamation, et l'intéressé doit être fort aise qu'on n'y ait pas donné suite.

M. Aeby affirme que Roprez a été interrogé à deux reprises et il a signé l'interrogatoire. Le gouvernement ne peut pas se mettre sur le pied de répondre à tout ce qu'il plaît à certains journaux d'écrire, surtout lorsque les réclamations y sont reçues comme l'on sait. Un journal militaire de Zurich a apprécié avec beaucoup d'impartialité l'affaire Roprez et il donne tort aux journaux qui ont attaqué les autorités de la gendarmerie fribourgeois.

M. *Python* n'a vu nulle part l'émotion dont a parlé M. Bielmann. Comme juriste, il ne peut pas admettre que la loi de 1852 sur la gendarmerie ait été abrogée par la Constitution de 1874. Il y a des motifs de service sérieux pour que les gendarmes ne puissent pas se marier sans contrôle des supérieurs. Nous autorisons toujours le mariage lorsque le gendarme a 4 ans de service. On ne nous avait jamais demandé jusqu'ici de modifier la disposition aujourd'hui incriminée. Il y a beaucoup d'autres professions où l'on ne garde pas le personnel qui se marie. Que répondrait une maîtresse de maison à une cuisinière qui lui dirait : « Je vais me *marier*, mais je veux rester quand même à votre service en vertu de la Constitution fédérale. » (On rit) Il est juste que le gendarme qui manque à ses engagements paye une indemnité pour ses frais d'instruction. Cette indemnité profite au fonds des invalides de la gendarmerie et non à la Caisse de l'Etat.

Quant au cas Roprez, il est très simple. Pouvait-on laisser impuni l'acte d'un militaire qui s'enivre et perd son sabre? On a mis ce gendarme à la salle de police; est-ce un cas si rare? Est-ce que vous n'y avez pas tous passé à la caserne? On a passé du *liquide par la fenêtre, et la preuve, c'est* que l'on a trouvé les bouteilles. Ce que vous appelez un noir cachot est donc une chambre d'où l'on peut communiquer avec l'extérieur. Roprez ne pouvait ignorer que, si son cas avait été grave, on l'aurait mis aux Augustins. On l'a laissé dans une salle à côté de ses camarades, qui n'ont certainement pas usé de trop de rigueur. Le commandant de la gendarmerie est en dehors de cette affaire, qui s'est passée en dehors de lui. Le Conseil d'Etat en assume la responsabilité.

On vous a déjà expliqué l'affaire du *gendarme Michel qui n'a pas réclamé par* les voies hiérarchiques; si nous n'avons pas examiné cette réclamation, le réclamant ne peut que s'en féliciter. Il faut maintenir une discipline militaire sérieuse, pour conserver à notre corps de gendarmerie son bon renom auprès de nos Confédérés.

M. *Bielmann* constate que ce débat devait avoir lieu en raison du retentissement de l'affaire Roprez. Il n'a pas voulu toucher à l'honorabilité du commandant de la gendarmerie et de sa famille. Le Grand Conseil a pu se faire une opinion, et il est inutile de prolonger le débat.

L'entrée en matière sur le projet d'augmentation de la solde de la gendarmerie est voté sans opposition.

Sa discussion par articles est ouverte. Après de longs débats, le projet du Conseil d Etat est adopté sans modification.

Œuvre des Missions intérieures. — Fribourg charitable vient de montrer une fois de plus sa générosité à la foire de bienfaisance de la Grenette.

Cette générosité va être mise de nouveau à contribution.

Cette fois, c'est en faveur de l'*Œuvre des Missions intérieures de la Suisse* que l'on va faire appel aux cœurs chrétiens.

Cette Œuvre des *Missions intérieures* est l'œuvre catholique suisse par excellence; ses bienfaits ne cessent de se répandre, mais ses besoins grandissent d'une manière effrayante.

Il faut aller au secours des âmes de nos frères qui demandent le pain de la vérité et l'aliment de la grâce. Sans nous, elles mourraient.

Fribourg donne beaucoup, cela est vrai, mais on peut en dire autant des autres cantons, des autres villes catholiques.

Si nous prenons, par exemple, Lucerne, où les œuvres et les appels à la charité sont aussi nombreux que chez nous, nous pouvons y constater des résultats qui sont tout à son avantage.

Tandis que le canton de Fribourg a donné en 1898 et 99, pour les Missions intérieures, 78 et 77 fr. par 1000 âmes de population catholique, le canton de Lucerne a fourni dans les mêmes années 174 et 193 fr.

On le voit, nous faisons bien, mais nous pouvons faire mieux, beaucoup mieux encore.

Ce sont, cette année, les membres de la Section des *Etudiants suisses Nutlhonia* qui ont *bien voulu se charger de parcourir* nos rues et d'aller frapper aux portes en faveur de nos frères catholiques de la Diaspora.

Cet acte de dévouement et de zèle apostolique les honore grandement; et partout, nous en avons la confiance, on voudra bien leur réserver le meilleur accueil.

La collecte commencera jeudi.

Un qu'on n'attendait pas. — L'assassin Piva, condamné à mort par contumace pour un crime commis à Arconciel, et qui s'était fait arrêter dans le canton de Lucerne pour un nouvel assassinat, dans des circonstances que nous avons rapportées, vient d'être ramené à Fribourg, la police lucernoise, à laquelle il avait été signalé dans le temps, ayant saisi avec empressement ce prétexte pour s'en débarrasser. Piva passera en cour d'assises.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Krüger à Paris

Paris, 27 novembre.

Le frère du colonel de Villebois-Mareuil s'est rendu lundi soir à l'hôtel Scribe, afin de prier le président Krüger de faire une visite à l'Exposition des maquettes du monument que l'on élèvera à son frère. M. Krüger a répondu qu'il fera connaître, aujourd'hui mardi, sa décision à ce sujet.

Le président Krüger fera, mardi matin, une visite à M. Waldeck Rousseau, président du Conseil, et à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Au Quai d'Orsay, les honneurs lui seront rendus comme à un chef d'Etat.

Paris, 27 novembre.

Le Conseil municipal fait connaître que le président Krüger recevra aujourd'hui mardi, les deux Bureaux du Conseil municipal et du Conseil général.

M. Krüger rendra, aussitôt après, la visite à l'Hôtel de-Ville.

Paris, 27 novembre.

L'*Echo de Paris* croit savoir que le gouvernement demandera à M. Denis de retirer son interpellation sur les intentions de la France à l'égard du Transvaal. En tout cas, il refusera de répondre.

Paris, 27 novembre.

Le président Krüger est allé rendre visite à M. Waldeck-Rousseau, accompagné du Dr Leyds. L'entrevue a duré 10 minutes. Une demi heure plus tard, M. Waldeck-Rousseau est allé à l'Hôtel Scribe, rendre la visite.

Londres, 27 novembre.

On télégraphie de Pietermaritzbourg au *Daily Mail* :

Voici les grandes lignes du plan que propose Kitchener. Il diviserait ses troupes en petits détachements de cavalerie très mobiles, ayant mission de combattre l'ennemi, tandis que l'infanterie serait chargée de protéger les lignes de communication. Il reconnaît que cette tâche serait très difficile; elle durera plusieurs années probablement, et certainement plusieurs mois.

Affaires de Chine

Londres, 27 novembre.

On télégraphie de Pékin au *Times*, en date du 23, que les négociations ne seront possibles que lorsque la Chine aura accepté les termes d'une note conjointe, qui n'a pas encore été présentée dans sa teneur définitive. Les ministres ont donné leur adhésion à deux propositions, l'une de l'Angleterre concernant la refonte des traités de commerce, l'autre de l'Italie, relative au paiement des indemnités. Le retard apporté à la présentation de la note conjointe ajoute encore aux difficultés.

Londres, 27 novembre.

On télégraphie de Changhaï au *Morning Post* que Li-Hung-Chang serait malade; il aurait fait demander son fils adoptif.

Londres, 27 novembre.

On télégraphie de Changhaï au *Standard* que des chrétiens indigènes arrivant de Fau Chang-Hsien, sur le fleuve Han, ont rencontré 400 barques portant des vivres à la cour, à Signanfou. Ils disent que la cour a réquisitionné tous les bateaux sur le fleuve Han.

Le directeur Cheng dément la nouvelle de la maladie de l'impératrice ainsi que de celle de Li-Hung-Chang.

Francfort, 27 novembre.

On mande de Berlin à la *Gazette de Francfort* que la Commission du budget du Reichstag, qui devait examiner lundi les crédits pour l'expédition de Chine, a renvoyé cet examen au 4 décembre sur la proposition du Centre.

A la Chambre italienne

Rome, 27 novembre.

Répondant aux interpellations sur l'assassinat du roi Humbert, M. Saracco déclare que le personnel au service de la sûreté du roi fut au-dessous de sa tâche et qu'il a été puni; mais le gouvernement ne peut pas être déclaré responsable d'un acte impossible à prévoir. Si la Chambre veut une victime, il se sacrifiera lui même. Il attend le jugement de la Chambre.

Le député Della Scala propose une motion de défiance que M Saracco combat; la Chambre, d'accord avec le gouvernement, repousse l'urgence et renvoie la discussion de la motion après le budget.

Puis le budget du ministère de la guerre est adopté.

Francfort, 27 novembre.

On télégraphie de Rome à la *Gazette de Francfort* que la démission du ministre de la guerre est tenue pour certaine.

Cette crise partielle peut, dans les conditions actuelles, être dangereuse pour le cabinet tout entier.

Francfort, 27 novembre.

On télégraphie de Constantinople à la *Gazette de Francfort* que le roi des Belges a exprimé au Sultan, par l'entremise de son représentant à Constantinople, son désir de voir Karatheodori rester à à Bruxelles comme représentant de la Turquie.

Le cuirassé américain *Kentucky*, venant de Smyrne, arrivera la semaine prochaine à Constantinople, *pour appuyer les demandes* des Etats-Unis. A Washington, le mécontentement ne provient pas seulement de ce que les indemnités réclamées pour les dommages subis par les Américains en Arménie ne sont pas payées, mais aussi de ce que la Turquie a refusé l'exequatur à M. B. Norton, nommé consul des Etats-Unis à Carpout. A la Porte, l'arrivée du *Kentucky* ne produit pas une grande impression, parce qu'on croit qu'il ne s'agit que d'une mesure d'intimidation.

Lisbonne, 27 novembre.

Aucun républicain n'a été élu député à Lisbonne.

Paris, 27 novembre.

Les journaux de Paris reçoivent une dépêche de Bruxelles annonçant la découverte d'un complot parmi les soldats de l'école régimentaire de Bouillon. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Sur la liste des victimes désignées se trouvent un sergent, un sous-lieutenant et un notable de la localité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg

Altitude 635m

BAROMÈTRE

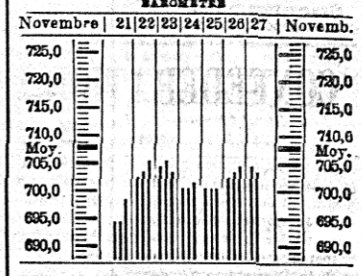

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

†

Monsieur Eugène de Girard, professeur à l'Université de Genève, Mademoiselle Monique de Girard, Monsieur et Madame Dugas de la Boissonny, Monsieur et Madame Melchior Gautier, Monsieur Joseph Dugas de la Boissonny, Madame Dugas de la Boissonny, Dame du Sacré-Cœur, Mesdemoiselles Dugas de la Boissonny, Monsieur et Madame Raymond de Girard ont l'honneur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Eugène de GIRARD

née DUGAS DE LA BOISSONNY

leur épouse, mère, fille, sœur et belle-sœur, décédée à Clarens, munie des Sacrements *de l'Eglise, le 25 novembre.*

L'enterrement aura lieu à Lyon.

Un service sera célébré à Fribourg ultérieurement.

R. I. P.

BÉBÉ RESTE CHÉTIF

Oui, bébé reste chétif malgré les soins les plus affectueux ; on ne lui voit aucune maladie précise, sinon qu'il reste chétif... Quelle angoisse pour les parents et quelle joie pour nous de leur rendre l'espérance.

Lisez d'abord la courte lettre suivante :

Noiraigues, 15 juin 1899.

Messieurs,

J'ai grand plaisir à vous informer que je me suis servi de votre Emulsion Scott pour mon petit garçon, avec grand succès ; il a deux ans, et malgré tous mes soins, il était resté chétif depuis sa naissance. Il a aujourd'hui de l'appétit et des forces que nous avions attendus en vain. C'est un vrai plaisir de le voir manger et prendre ses ébats. Pour ceux qui avaient été à même de constater sa condition précédente c'est presque miraculeux.

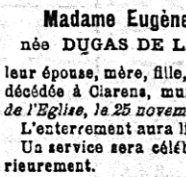

Paul ROUGEMONT

Je vous envoie mes meilleures félicitations et reste, Messieurs, votre dévoué serviteur. Signé : Rougemont.

Voilà, n'est-ce pas, un exemple frappant de ce que peut l'emploi de l'Emulsion Scott dans le cas que nous signalons au début, lorsque l'enfant perd l'appétit, que sa santé dépérit, n'hésitez pas ; c'est l'Emulsion Scott qu'il lui faut.

L'Emulsion Scott n'est autre qu'une forme spéciale de l'huile de foie de morue, combinée avec la glycérine et les hypophosphites de chaux et de soude. De là sa supériorité et ses merveilleux résultats que, nous ne craignons pas de le déclarer, aucune autre préparation ne peut réaliser et que seule elle peut obtenir. Pour tous ceux, quel que soit leur âge, qui souffrent de consomption, d'anémie, de scrofule ou toute autre misère physiologique, l'Emulsion Scott est un bienfait sans rival, et les services qu'elle rend à tous les faibles sont sans limite.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : MM. Scott et Bowne Limited, Chiasso (Tessin).

A VENDRE
commerce de vin en gros

avec vastes caves voûtées, pressoir et vases à vin, plus 15,000 mc. de vigne en grand rapport, au centre du Valais.

S'adres., sous chiffres J13907L, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler. Lausanne. 2882

Mademoiselle Albertine Vogt avise qu'elle continue à donner des H4399F 2877
leçons de piano
rue de la Préfecture, 218.

FROMAGER

On demande, pour le Nouvel-An, un jeune homme fort et robuste. S'adresser à *Cuennet, Maxime*, à *Sonnenwyl*, près Praroman. H4404F 2881

On demande pour de suite
UNE SOMMELIÈRE

parlant les deux langues.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous H4405F. 2879

Articles de fourrures à tous les prix comme :
Boas, colliers, manchons, toquets, capes, garnitures, chancelières, tapis, manteaux pour dames et messieurs, etc.
Spécialité : **Articles pour enfants et couvertures p. chars d'enfants.**
Réparations calculées au plus juste. — Tailleurs et tailleuses *rabais extra. — Des envois à choix* seront faits sur demande.
W. & E. REGLI
4, Rue Saint Christophe, 4
BERNE 2526

Une famille catholique argovienne *cherche* un
GARÇON

de 16 à 18 ans, pour aider dans le commerce et le ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Traitement familial.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous H4390F. 2872

A vendre ou à remettre

UN JOLI PETIT HOTEL

au centre des affaires, ayant bonne clientèle.
S'adres., par écrit, A. Z. N° 24, poste restante, Fribourg. 2876

A VENDRE

eau-de-vie de Marc, gar. nat., à fr. 45 le lit, chez **L. Ormond**, vigneron, **La Tour-de-Peilz.**

A VENDRE

à Cottens, 4 poses d'excellent terrain, en un seul mas, avec grand bâtiment rural, très bien situé, près de la route S'adresser au notaire **BLANC**, à **Fribourg.** H4258F 2792

Agriculteurs!
Propriétaires!

Pour conserver et préserver de la pourriture : Gros chars, train de campagne, outils, hangars, planchers d'écurie, poutraisons, coulisses de toit, clôtures de jardin. etc., H4309F 2827-1631

DEMANDEZ LE VÉRITABLE
Carbolineum "W" huile
Peinture antiseptique pour conserver le bois
Dépôt chez :
F^cois GUIDI Derrière St-Nicolas **B. des Chanoines**
Epicerie. — Cotons et laines. Vins et liqueurs

Domaine à vendre

d'environ 14 poses de terrain, de première qualité, tout sur le même lieu, avec maison neuve, deux logements, grange, écurie, contruit pour une forge ; près de la route, entre Chevrilles et le Mouret. H3355F 2855-1651
Conditions favorables.
S'adresser à **F. Cotting**, peintre, à **Praroman.**

A VENDRE

dans une ville du canton de Vaud, vallée de la Broye, une maison neuve, où l'on pourrait, si on le désire, établir un café-restaurant, ayant jardin, dépendances, grandes caves et l'eau.
Prix de vente : 26,000 fr.
S'adr., sous chiffres Ac13633L, à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2825-1625

PAPIERS PEINTS

Représentation de la maison **Roth et Cie**, à **Bâle.** Grande variété à des prix modérés.
Albums à disposition.
1973 **Léon Philipona.**

Maladies des yeux

Le **Dr Verrey**, médecin-oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg**, 209, rue de la Préfecture, le 1er et le 3e samedi de chaque mois, de 8 à 11 ½ h. du matin. 48

Boucherie Cantin
GRAND'RUE

On trouvera toujours de la viande de
Bœuf, à 65 cent. le demi-kilo.
Mouton, à 80 cent.
Veau, juste prix. 2086
SE RECOMMANDE

Comptabilité commerciale
Enseignement par la nouvelle méthode
sans maître, Système Bœsch
Succès garantis Demandez prospectus et attestations gratis et franco. H5096Z 2649
Adresse exacte : *Bœsch*, Exp. comp. *Zurich* (Métropole.)

A LOUER

dès maintenant, le rez-de-chaussée de la maison N° 262, rue de Morat. S'adresser à **M. Cyp. Gendre, à Fribourg.** 2645

COURS DE DANSE

Le second cours commencera le 10 décembre. H4294F 2819
Der zweite Tanzkurs beginnt am 10. Dezember.
J. Gschwind.

Un commis-pharmacien ou droguiste

trouverait à s'établir avantageusement comme *droguiste*. Occasion exceptionnelle et grand rapport assuré.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous H4288F. 2816

A VENDRE

une jolie machine à vapeur, en bon état; force, 8 chevaux ; à bon marché. S'adresser à **Nicolas STÆMPFLI, Tour-de-Trême.** H4109F 2694

Jeune commis

solide, demande place dans un bureau ou magagin de la ville.
Offres à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler*, à *Fribourg*, sous H4318F. 2813

Monteurs-électriciens

Quelques bons monteurs sont demandés pour des installations d'éclairage et de machines. — S'adresser à **R. B. Ritter,** *ingénieur-conseil*, à **Fribourg.** 2820

H. Bugnon fils
MÉDECIN-DENTISTE

reçoit actuellement à 2037-1138
FRIBOURG
rue de Lausanne, 81
en face de l'Evêché

Cabinet dentaire
H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste
ROMONT
HOTEL DU CERF

A VENDRE
maisons de rapport

On exige peu au comptant.
S'adresser à C. WINKLER-KUMMER, architecte-entrepreneur, Avenue de la Tour-Henri, Fribourg. H1160F 826

A LOUER

au Gambach, de beaux logements de 5 pièces, cuisine et dépendances, chauffage central, chambre de bains, véranda, buanderie et jardin; le tout bien situé au soleil. Entrée à volonté.
S'adresser à **C. Winkler-Kummer,** architecte-entrepreneur, Avenue de la Tour-Henri, **Fribourg.** 827

A LOUER

le **château de Cottens.**
Entrée immédiate.
L'office des poursuites de la Sarine

Horlogerie et bijouterie

Le soussigné a l'avantage d'informer l'honorable public qu'il a transféré son commerce d'horlogerie-bijouterie, considérablement agrandi, dans le magasin **rue de Lausanne, N° 19.**
Grand choix de montres en or et argent, régulateurs, réveils, alliances, bagues et chaînes en or, bracelets, épingles de cravates, boutons de manchettes, broches, sautoirs, boucles d'oreilles, etc.
Réparations en tous genres en horlogerie et bijouterie. Travail soigné. Prix modérés. Achat d'or et d'argent. H4277F 2810-1614
J. HUGENTOBLER,
Successeur de L. Pfanner,
RUE DE LAUSANNE, 19, FRIBOURG

Au Grand Saint-Nicolas

MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION
Librairie Josué LABASTROU, à Fribourg
GRANDE EXPOSITION DE JOUETS
au 1er étage
LIVRES D'ÉTRENNES ILLUSTRÉS
Cadeaux pour Noël et le Nouvel-An 2813

Commandez
vos appareils à acétylène
à la
Société suisse des générateurs d'Acétylène
à FRIBOURG
Economie. — Sécurité.
Prospectus franco.
Siège social et ateliers : Rue du Progrès, 21

CARBURE DE CALCIUM — Au cours du jour

Paul Weck, commissaire-géomètre

a ouvert son bureau **Grand'Rue, 17, à Fribourg**

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

L'ALMANACH CATHOLIQUE
DE LA SUISSE FRANÇAISE
pour 1901

PRIX : 30 CENTIMES

La fabrique de cartonnage
P. MIÉVILLE

A LA CHAUX-DE FONDS
DEMANDE
plusieurs ouvriers et ouvrières

POUR LES FÊTES

CHARTREUSE & BÉNÉDICTINE
Curaçao d'Amsterdam et Anisette de Bordeaux
RHUM SAINT-JAMES. COGNAC. MARTELL.
PUNCH. KIRSCH. WHISKY.
MALAGA. MADÈRE. MARSALA.
Muscat de Frontignan
GRAND ASSORTIMENT DE CHOCOLAT EN BOITES FANTAISIE
PRALINÉS. — GIANDUJAS.
Café Moka rôti, en paquets. — Biscuits.
EN VENTE CHEZ :
Ch^s NEUHAUS, Fribourg

Exposit. univ. Paris 1900
GRAND-PRIX
La plus haute récompense
CHOCOLAT PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT

Chute des cheveux.

En réponse à votre honorée, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis entièrement guérie de la chute des cheveux, des pellicules et démangeaisons à la tête, depuis que j'ai suivi votre traitement par correspondance. Il n'est donc pas nécessaire de le continuer maintenant, car depuis que je me suis soignée selon vos prescriptions, les cheveux ne tombent plus, mais, au contraire, croissent passablement. Renan, canton de Berne, le 4 février 1898. Alice Lehmann. Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus de Mlle Alice Lehmann, en ce lieu. Renan, le 4 février 1898. A. Marchand, notaire. Adresse : « Policlinique privée Kirchstrasse, 405, Glaris. »

Chapellerie et fabrique de parapluies

Ayant reçu de grandes quantités de marchandises, nous vendons dès maintenant à des prix excessivement bon marché :

Chapeaux feutre p. hommes, bonne qualité, toutes nuances	Fr. 2 85
Chapeaux feutre p. hommes, qualité sup., toutes nuances	» 3 80
Blouses pour hommes, double garniture	» 2 90
Parapluies bon teint	» 1 95
Parapluies mi-soie, cannes riches	» 4 90

Recouvrage et réparations de parapluies à des prix très modérés.
2500 1425 **BEC, fils,** *vis-à-vis du Château*, à **Romont.**

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE, FRIBOURG

Georges Goyau
Lendemains d'Unité
ROME — ROYAUME DE NAPLES
Prix : 3 fr. 50

R. P. Monsabré
LE MARIAGE
Petite édition, 1 fr. 50. — Edition populaire, 3 fr. 50

L'abbé J. Lémann
La Mère des chrétiens et la Reine de l'Eglise
Prix : 3 fr. 50

Mgr Baunard
Reliques d'histoire
NOTICES ET PORTRAITS
Prix : 3 fr. 50

L. Salembier
LE GRAND SCHISME D'OCCIDENT
Prix : 3 fr. 50

Nemours Godré
Daniel O'Connell
SA VIE — SON ŒUVRE
Prix : 3 fr. 50

EXPLICATION
DU
Saint-Sacrifice de la Messe
PAR LE R. P. MARTIN COCHEM
Volume de 360 pages, relié toile. — Prix : 1 fr. 10

Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les Evangiles
PAR L'ABBÉ E. JACQUIER
Volume broché, orné de gravures. — Prix : 2 fr 50.

SAINTE ROSE
Tertiaire dominicaine
PATRONNE DU NOUVEAU-MONDE
PAR A.-L. MASSON
Prix : 3 fr. 50

Offices liturgiques de la Passion de N.-S. Jésus-Christ
Précédés de l'Ordinaire de la Messe
Relié toile. *80 cent.*

CORBEILLE DU JEUNE AGE
Par A. Verley
1re et 2e séries illust. — Chaque série brochée 1 fr. 50.

La piété chrétienne, enseignée à la jeunesse
Par SAINT FRANÇOIS DE SALES
Relié toile. 1 fr. 50.

HEURES DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE
Prières tirées de différents auteurs ; lettres à mes enfants lectures diverses.
Par Mme DES CHESNES-DESPREZ
Petit volume relié toile. 1 fr. 50.

LE LIVRE DE PIÉTÉ
de la Première Communion et de la Persévérance
Relié toile. 1 fr. 25

LA BONTÉ
ET LES
AFFECTIONS NATURELLES CHEZ LES SAINTS
Par le marquis DE SÉGUR
En 3 vol. — Prix de chaque vol. vendu séparément : 3 fr. 50.

FRÈRES MARISTES
Solution de BI-PHOSPHATE de CHAUX
Saint-Paul-Trois-Châteaux
(Drôme)

30 ans de succès, contre scrofule, débilité, ramollissement, carie des os.
Maladies des voies respiratoires.
Spécialement recommandée pour convalescents, enfants et jeunes filles, excite l'appétit, facilite la digestion.
Prix : 3 fr. le ½ litre, 5 fr. le litre. (Notice franco).
Dépôt gén. chez M. J. Bousser, r. du Rhône, 108, Genève.
Vente au détail dans les pharm. : Chappuis, L. Bourgknecht, Schmidt Muller, Thürler et Kœhler, à Fribourg ; Barras, à Romont ; Gavin, à Bulle ; Porcelet, à Estavayer ; E. Jambé, à Châtel St-Denis.

Résinoline
Nom déposé
15 ans de succès
Huile spéciale pour l'entretien des PARQUETS ET PLANCHERS
dans les locaux où l'on circule beaucoup
Bureaux. Magasins. Brasseries. Cafés. Casernes. Salles d'attente, d'école, etc.
Conserve et durcit le bois.
Empêche la formation de la poussière pendant le balayage.
Détruit les germes malfaisants des microbes. 1671
Demandez renseignem. détaillés gratuits et franco
Usine de la Claire, Locle
ou à ses dépositaires : *MM.* **François Guidi, négoc., Fribourg, agent p. le canton ;** Treyvaud, nég., Bulle ; Voisard-Vialte, nég., Romont ; Louis Pernet, nég., Romont et Porcelet, pharm., Estavayer.

Rats ET **Souris**
disparaissent d'une seule nuit, par l'emploi de l'**Héléoline de Kobbe,** qui n'est pas nuisible ni aux hommes ni aux animaux domestiques. En boîtes de **1 fr.** et **1 fr. 75 ;** en vente chez **Charles LAPP, drog.,** à **Fribourg.** 33

Demandez échantillons pour des
DRAPS
de lits, chemises, linges tout fil, de cuisine, de table et de toilette, serviettes, mouchoirs, torchons, toile à pâle, en toute largeur, et de la fameuse
MILAINE
pour hommes et garçons, du midrap H4799Y 2665
DE BERNE
à **Walther GYGAX,** fabricant, à **BLEIENBACH.**

Timbres POUR **Collections**
ACHAT et VENTE
Hans KIRCHHOFER, Genève
Prix-courant gratis et franco.

INSTITUT COMMERCIAL
MERKUR
HORW, près Lucerne
se recommande spécialement à qui doit apprendre à fond et en peu de temps l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et les branches commerciales. Education soignée. Vie de famille. Nombre limité d'élèves. Prix modérés. Pour programmes, s'adres. au **prof. T. Villa.** 1349

Krebs-Gygax
Schaffhouse
A chaque instant surgissent de nouveaux
Appareils de reproduction
Sous autant de noms divers, aussi ronflants que possible, ils promettent tous 2090
de véritables miracles
Comme un météore apparaît la
Nouvelle invention,
pour disparaître tout aussi promptement.
Seul le véritable hectographe est devenu et restera encore de longues années le meilleur et le plus simple des appareils de reproduction. Prospect. gratis et fco sur demande à **Krebs-Gygax, Schaffh.**

TIMBRES-POSTE
Achat et vente. Je fais des envois à choix aux collectionneurs, contre désignation de références ou contre dépôt. J'achète toujours de vieux timbres-poste suisses et je prie le public de me les envoyer, en communication, avec timbre pour la réponse. Prix modérés. Timbres propres, bien conservés. 1698
A. Bucher-Brun,
Gibraltarstrasse, 10, **Lucerne.**